



Montréal, le 28 juin 2012

M. Jean Burton, président  
Mme Dominique Ollivier, commissaire  
M. Habid El-Hage, commissaire  
Office de consultation publique  
1555, rue Metcalfe – Bureau 1414  
Montréal (Qc) H3A 1X6

**Objet : Consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal**

Monsieur le président,  
Madame et monsieur le commissaire,

Héritage Montréal est un organisme indépendant fondé en 1975 pour encourager et promouvoir la protection du patrimoine bâti, aménagé ou paysager des communautés du Québec, principalement à Montréal et dans la région métropolitaine. Nous accomplissons cette mission en traitant de la reconnaissance, de la revitalisation et de l'enrichissement du patrimoine urbain dans ses dimensions bâties, paysagères, mémorielles, archéologiques et naturelles autant que des pratiques de gestion et d'aménagement du territoire ainsi que des processus permettant la participation de la communauté aux décisions affectant son environnement urbain.

C'est d'abord sous ce dernier titre que nous souhaitons intervenir auprès de la commission en saluant cette consultation publique, la première tenue en vertu du droit d'initiative enchâssé dans la Charte de la Ville de Montréal, et féliciter les personnes et organisations qui l'ont amenée. Il y a presque 25 ans jour pour jour se tenait la consultation publique sur le projet d'agrandissement du musée des beaux-arts de Montréal – la première consultation formelle et indépendante organisée par la Ville de Montréal. La présente consultation sur l'agriculture urbaine pose un nouveau jalon dans l'histoire montréalaise de la modernisation des pratiques d'aménagement et d'appropriation collective des enjeux urbains.

Le sujet de l'agriculture urbaine et celui du patrimoine de l'agriculture, ne sont pas étrangers à Héritage Montréal par ses intérêts pour le patrimoine et pour l'urbanisme. Nous avons œuvré à la reconnaissance, la sauvegarde ou la revitalisation de vergers, de bâtiments, de sites ou même de toponymes qui témoignent de la présence historique de l'activité agricole en lien avec la vie montréalaise et qui participent à l'identité contemporaine de la métropole et de ses quartiers. Pour l'intérêt de la Commission, mentionnons qu'en 2010, Héritage Montréal a mené un partenariat d'organismes pour souligner dans le cadre montréalais, le thème du patrimoine de l'agriculture retenu mondialement pour la *Journée internationale des monuments et des sites*, le 18 avril. Ceci a permis de mettre en évidence la diversité des expressions patrimoniales à Montréal de ce thème profondément universel et d'autant plus actuel que la population mondiale est devenue majoritairement urbaine.

...2.

Dans cet esprit de sauvegarde et de mise en valeur de l'activité et du patrimoine agricole, Héritage Montréal a aussi demandé au ministre du Développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec, le maintien dans le parc national des Îles de Boucherville d'une activité agricole exemplaire, voire démonstrative de pratiques conformes aux principes contemporains de développement durable, pour assurer la continuité d'une présence séculaire de l'agriculture traditionnelle plutôt que de l'éliminer dans un projet de récréation d'un environnement naturel qui serait par définition artificiel. Nous sommes aussi intervenus lors des consultations sur le projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)* pour souligner l'importance de l'agriculture, de son patrimoine bâti ou paysager comme des activités et produits qui en découlent en lien avec l'histoire, la vie et le caractère identitaire du paysage métropolitain et pour demander sa reconnaissance, son maintien et la mise en valeur des produits du terroir de la métropole, prenant le cas des vergers comme exemple.

Héritage Montréal croit vivement que les thèmes de l'agriculture urbaine et du patrimoine agricole méritent une telle reconnaissance et ce, dans le contexte de l'affirmation et de la mise en valeur de l'ADN de Montréal et de la part d'authenticité et d'innovation de son identité tant dans ses dimensions visuelles que dans le mode de vie ou la saisonnalité de la vie urbaine avec les floraisons ou les coutumes liées aux récoltes de légumes et de fruits dans les jardins ou les vergers. Nous apprécions ainsi la présentation de l'agriculture urbaine qu'ont faite les professionnels de la Ville de Montréal en exposant sa diversité en termes d'histoire populaire, de productions anciennes comme le melon de Montréal, de patrimoine bâti ou de paysage avec l'identification de secteurs de caractère champêtre.

Pour aller au-delà d'une telle présentation si intéressante soit-elle, Héritage Montréal demande que les questions d'agriculture et de patrimoine agricole à Montréal soient prises en compte par des mesures et propositions concrètes dans le cadre des travaux de la Ville de Montréal et les futures consultations publiques de l'Office sur le Plan de développement et, par la suite, sur la mise à jour du Plan d'urbanisme et des politiques sectorielles. Nous demandons que la Ville de Montréal poursuive son travail d'inventaire, de reconnaissance formelle, de protection et de mise en valeur du patrimoine et de l'activité agricole qui subsiste sur son territoire; par exemple, les jardins communautaires, les vergers des institutions religieuses ou les fermes de l'île Bizard.

Pour le faire de façon crédible et soutenue, Héritage Montréal demande à la Ville de Montréal d'assurer la concertation et la coordination réelle des services municipaux et arrondissementaux, notamment ceux préoccupés de patrimoine, d'urbanisme, d'espaces verts, de qualité de vie, de culture et d'activité économique avec l'apport du Conseil du patrimoine et du Comité Jacques-Viger. Plus que la seule création de jardins communautaires ou la modification de règlements pour permettre l'élevage de poules en ville, l'agriculture urbaine est davantage comme l'amélioration de la proménabilité ou la qualité de vie à Montréal en ce qu'elle commande une action concertée de tout l'appareil municipal et une collaboration permanente entre la Ville, les organismes, les institutions et les citoyens dont la présente consultation démontre bien leur connaissance des enjeux et des expériences locales ou étrangères par les citoyens. La mise en place d'un mécanisme crédible et efficace de concertation et de suivi de la présente consultation est nécessaire. Nous suggérons à la Commission d'en faire la recommandation.

Héritage Montréal demande que la Ville de Montréal adapte ses règles d'urbanisme et ses programmes pour encourager les pratiques jardinières privées ou communautaires sur son territoire et que de nouveaux terrains soient mis à la disposition de l'œuvre des jardins communautaires. L'idée prometteuse d'une utilisation des toits à des fins de jardinage mérite aussi considération au plan architectural et réglementaire. Nous suggérons cependant une approche prudente et ciblée qui prenne compte des caractéristiques propres de l'architecture traditionnelle des quartiers montréalais pour ne pas nuire à la conservation de ce patrimoine bâti. Nous suggérons aussi la prudence en explorant l'inclusion de différentes formes d'élevage dans la définition réglementaire de l'agriculture urbaine et ce, tout en gardant en mémoire la présence encore récente de marchands de volailles sur le grand méridien de Montréal, *La Main*.

Héritage Montréal demande que le développement de ces pratiques, activités ou programmes pour valoriser l'agriculture urbaine tienne sérieusement compte des impacts possibles sur le patrimoine montréalais tant en termes de protection que de mise en valeur ou d'enrichissement. D'une part, le patrimoine de parcs et d'espaces verts ou paysagers appartenant au domaine public ou, comme les domaines de communautés religieuses ou autres institutions, présentant un intérêt public par leur qualité d'aménagement, leur histoire ou leur dimension écologique doit être préservé et non pas considéré comme une réserve de terrains à mettre en culture. D'autre part, tout nouvel aménagement voué à l'agriculture urbaine devrait être planifié, autorisé, réalisé et maintenu en tenant compte de son impact sur l'environnement urbain et de sa contribution au patrimoine, y compris par l'accomplissement des ambitions montréalaises de Ville UNESCO de design. Le recours à des architectes, des architectes du paysage, des jardiniers ou des designers de talent devrait être encouragé pour soutenir les citoyens et des organismes actifs en agriculture urbaine dans l'aménagement de jardinets ou d'aires de compostage.

Enfin, Héritage Montréal croit qu'une action montréalaise en matière d'agriculture urbaine ne puisse s'incarner seulement dans une réglementation intelligente et dans la croissance des jardins communautaires. À l'approche du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal en 2017, il faut des projets marquants menés conjointement par la Ville de Montréal et la société civile et l'appui d'une Maison du patrimoine dont Héritage Montréal se fait le porteur. Voici deux projets pertinents :

- I. **Créer un réseau de vergers montréalais** : Les anciens plans montrent l'importance des vergers dans le paysage montréalais il y a 150 ans, ce qu'évoquent les pommiers du jardin du Centre Canadien d'Architecture plantés en 1989. En région métropolitaine, on voit comment ceux qui demeurent façonnent le paysage et rapprochent les citadins et l'agriculture. En complément des potagers individuels, un programme pan-montréalais de plantation d'arbres fruitiers amènerait la création d'un grand verger réparti en plusieurs sites dans les quartiers et d'un réseau interarrondissemental qui, outre les avantages liés à la production de fruits qui en serait tirée, contribuerait à la réduction des îlots de chaleur comme à l'amélioration de la promenabilité du territoire montréalais, la création d'un réseau identifiable d'espaces publics de qualité ou à l'émergence de nouvelles traditions métropolitaines comme celles qui animent d'autres métropoles où la floraison des arbres fruitiers est vécu comme un trait identitaire et un phénomène culturel.

...4.

2. **Restituer certains grands jardins historiques :** Établis il y a 150 ans par les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph au service de leur communauté, les jardins et vergers de l'Hôtel Dieu constituent aujourd'hui un patrimoine exceptionnel au cœur de la métropole. De tels jardins de communautés étaient nombreux à Montréal mais la plupart ont disparu. À l'image des exemples remarquables des jardins et potagers d'époque restitués avec science et art au château Ramezay (Vieux Montréal) et à la maison Saint-Gabriel (Pointe Saint-Charles) pour le plus grand bénéfice de la population, d'autres jardins productifs d'époque gagneraient à être reconstitués dans une perspective éducative et créative en s'inspirant du succès brillant des Jardins de Métis. En premier chef, nous pensons aux grands jardins et aux vergers que les Messieurs de Saint-Sulpice avaient aménagés au pied du mont Royal autour de leur mission de la montagne puis du Grand Séminaire, aujourd'hui remplacés par des stationnements. Des recherches historiques existent qui permettraient de les restaurer pour participer au legs du 375<sup>e</sup> et renforcer le lien ville-montagne. Un chantier de connaissance historique, archéologique, paysagère, ethnologique et botanique devrait être lancé pour identifier d'autres sites semblables. Cela aidera à soutenir la planification et la réalisation de projets pertinents pour réintroduire dans le territoire montréalais, de tels lieux d'émerveillement et de redécouverte de l'histoire de la métropole et de sa société par les plantes du jardin et les arbres du verger.

Espérant que cette contribution d'Héritage Montréal pourra être prise en compte utilement dans vos travaux et le cas échéant, publiée parmi les documents consultés selon les règles d'usage à l'Office, nous vous remercions de votre attention et vous transmettons, madame et messieurs les Commissaires, nos salutations distinguées et nos félicitations pour cette consultation publique et, à bien des égards, historique.

Le directeur des politiques,



Dinu Bumbaru